



Consultation autour du rythme de l'enfant

Questionnaire en ligne à remplir avant le 14 juillet 2021. Pour la version papier, merci de la transmettre avant le 20 juillet 2021 à la Direction de l'éducation de Mellois en Poitou, 2 rue des fusains, 79500 MELLE.

PRÉAMBULE

Depuis plusieurs années, les rythmes de l'enfant et de la semaine scolaire sont questionnés régulièrement.

En 2008, sans concertation, la semaine scolaire passe à 4 jours. Puis, en 2012, pour alléger la semaine d'école des enfants, l'enseignement passe de 26 à 24h hebdomadaires. Les heures libérées sont, en partie, consacrées à de l'aide personnalisée. Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont créés pour prendre en charge les enfants pendant les temps libérés.

En 2017, le ministère de l'Éducation Nationale a publié un décret permettant, via une demande de dérogation, un retour à la semaine de 4 jours.

Pour diverses raisons, plus de 80% des communes ayant une école publique ont demandé une dérogation pour le retour à la semaine de 4 jours. Néanmoins, la communauté de communes souhaite réfléchir et adopter le meilleur rythme pour les enfants de son territoire rural.

Dans ce cadre, la collectivité souhaite mener une consultation afin de pouvoir décider, fin 2021, du futur rythme des enfants du territoire pour la rentrée 2022.

En effet, le choix du rythme de l'enfant trouve sa place dans un questionnement plus large lié au projet de territoire. De fait, il s'imbrique au sein de problématiques diverses :

- Prise en compte des besoins de l'enfant
- Prise en compte des besoins des familles
- Transport
- Vie du territoire

QUELQUES REPÈRES

Actuellement (hors contexte lié à l'épidémie de COVID 19) la semaine scolaire s'organise sur 4,5 jours sur l'ensemble des écoles de notre territoire.

Les 24 heures d'enseignement hebdomadaires sont réparties sur 9 demi-journées, dont 5 matinées. Des temps de garderies et des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont proposés aux enfants. Ce qui peut leur permettre de découvrir de nouvelles activités et de mener des projets pédagogiques. Ces Temps d'Activités Périscolaires sont gratuits.

Les transports scolaires sont assurés les 5 jours de la semaine.

Un accueil de loisirs payant est proposé dans plusieurs communes le mercredi après-midi.

La communauté de communes vous propose de participer à la consultation ci-après concernant le rythme de l'enfant.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la communauté de commune Mellois en Poitou dans le cadre d'une enquête sur les rythmes de l'enfant. La base légale de ce traitement est le consentement.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- Direction de l'Éducation
- Elus
- Comité de direction

Les services ci-dessus seront les destinataires exclusifs des résultats de cette enquête.

Les données seront conservées pendant 10 mois à l'issue desquelles elles seront détruites.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre RSSI à l'adresse : rsi@melloisenpoitou.fr (<mailto:rsi@melloisenpoitou.fr>)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Délégué à la protection des données : Soluris, 2 rue des Rochers, 171100 Saintes.

* Obligatoire

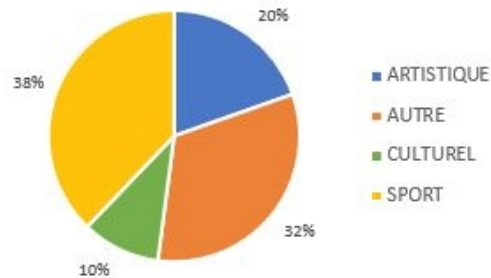
Quelques données concernant les Temps d'Activités Périscolaires

TAP Année scolaire 2019-2020

(Attention, sur la plupart des écoles, les TAP ont fonctionné sur 21 semaines au lieu de 36 semaines suite à la pandémie et au confinement)

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

Enveloppe de 222 000 € dédiés aux activités TAP en direction des associations locales.



Plus de 30 associations et autres partenaires locaux impliqués dans les projets liés aux TAP

/

Budget annuel global des TAP = 914 000 €

Dont 650 000 € concerne la Communauté de communes Mellois en Poitou soit 0.015% de son budget

RECETTES FOND DE SOUTIEN DE L'ETAT = 226 000 €

RECETTES CAISSES ALLOCATIONS FAMILIALES « TAP » = 165 000 €

Les TAP représentent plus de 26 700 heures par an pour les agents. Soit un total de 621 000 € par an (68 % du budget global annuel des TAP)

95 % des élèves fréquentent les Temps d'Activités Périscolaires

1

En cliquant ci-dessous, j'atteste sur l'honneur ne répondre qu'une seule fois à ce questionnaire. Pour les parents, merci de remplir une fois ce questionnaire pour chaque enfant scolarisé en école maternelle ou élémentaire. *

J'atteste ne répondre qu'une fois au questionnaire

2

Vous répondez à ce questionnaire en qualité de : *

- Enseignant
- Parent d'élève
- Agent de la collectivité
- Élu - membre du comité des référents scolaires
- Maire

3

En tant que parent, votre enfant fréquente : *

- L'école élémentaire (CP-CE1-CE2-CM1-CM2-ULIS)
- L'école maternelle

4

En tant que parent, votre enfant fréquente :

- La garderie du matin
- La garderie du soir
- Les TAP
- La restauration
- Un accueil de loisirs pendant le mercredi
- Un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

5

Votre enfant pratique t-il une, ou des, activités proposées par une association (sports, loisirs, culture....) *

- Oui
- Non

6

Si oui, laquelle ou lesquelles ? *

7

Pouvez-vous préciser le (ou les) jour ? *

- Lundi en fin de journée
- Mardi en fin de journée
- Mercredi matin
- Mercredi après-midi
- Mercredi en fin de journée
- Jeudi en fin de journée
- Vendredi en fin de journée
- Samedi-Dimanche
- Vacances scolaires

Vous êtes concerné par : *

- L'école maternelle de Brioux sur Boutonne
- L'école maternelle de Celles sur Belle
- L'école maternelle de Celles sur Belle (Montigné)
- L'école maternelle de Chef-Boutonne
- L'école maternelle de Chizé
- L'école maternelle de Fontivillié (Chail)
- L'école maternelle de La Mothe Saint-Héray
- L'école maternelle de Lezay
- L'école maternelle de Melle
- L'école maternelle de Melle (Saint Martin lès Melle)
- L'école maternelle de Sauzé-Vaussais
- L'école maternelle de Sepvret
- L'école élémentaire d'Aigondigné (Aigonay)
- L'école élémentaire d'Aigondigné (Thorigné)
- L'école élémentaire d'Alloinay
- L'école élémentaire de Beaussais-Vitré (Beaussais)
- L'école élémentaire de Beaussais-Vitré (Vitré)
- L'école élémentaire de Brioux sur Boutonne
- L'école élémentaire de Celles sur Belle
- L'école élémentaire de Chef-Boutonne
- L'école élémentaire de Chenay
- L'école élémentaire de Chey

- L'école élémentaire de Chizé
- L'école élémentaire de Clussais la Pommeraie
- L'école élémentaire des Fosses (Vauballier)
- L'école élémentaire de La Mothe Saint-Héray
- L'école élémentaire de Lezay
- L'école élémentaire de Maisonnay
- L'école élémentaire de Melle
- L'école élémentaire de Melle (Mazières sur Béronne)
- L'école élémentaire de Marcillé (Pouffonds)
- L'école élémentaire de Marcillé (Saint-Génard)
- L'école élémentaire de Saint-Vincent la Châtre
- L'école élémentaire de Secondigné sur Belle
- L'école élémentaire de Celles sur Belle (Verrines sous Celles)
- L'école primaire d'Aigondigné (Mougon)
- L'école primaire d'Aigondigné (Sainte-Blandine)
- L'école primaire de Couture d'Argenson
- L'école primaire de Fressines
- L'école primaire de Limalonges
- L'école primaire de Mairé l'Evescault
- L'école primaire de Melle (Paizay le Tort)
- L'école primaire de Melle (Saint Léger la Martinière)
- L'école primaire de Melleran
- L'école primaire de Paizay le Chapt
- L'école primaire de Périgné
- L'école primaire de Prailles - La Couarde (Prailles)

- L'école primaire de Rom
- L'école primaire de Sauzé-Vaussais
- L'école primaire de Saint-Romans lès Melle
- L'école primaire de Valdelaume (Pioussay)

Concernant les différents temps de l'enfant, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes *

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne se prononce pas
L'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours et demi vous convient du point de vue des horaires de classe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours et demi vous convient du point de vue des horaires de la pause méridienne (temps de repas)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours et demi vous convient concernant les horaires de la garderie ou de l'accueil périscolaire du matin	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours et demi vous convient concernant les horaires de la garderie ou de l'accueil périscolaire du soir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours et demi vous convient concernant les horaires des TAP	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Concernant le temps de classe du mercredi matin, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes : *

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne se prononce pas
Le temps de classe du mercredi matin permet une meilleure qualité de l'apprentissage scolaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le temps de classe du mercredi matin permet aux enfants de ne pas avoir de rupture dans leur rythme hebdomadaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le temps de classe du mercredi matin permet aux parents de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Rythme hebdomadaire

Informations complémentaires

Rythme hebdomadaire

Informations complémentaires sur l'organisation type si scénario 4,5 jours ou 4 jours

	Scénario 4.5 jours avec TAP	Scénario 4 jours
Garderie matin et soir sur l'école (ou sur une ou des écoles d'un RPI)	Maintien du fonctionnement actuel – heures d'ouverture du matin et heures de fermeture du soir inchangées. Heures de garderie également inchangées le mercredi midi.	Heures d'ouverture du matin et heures de fermeture du soir inchangées. Il n'y aura donc plus de garderie matin et midi sur les écoles le mercredi.
Pause méridienne	Maintien du fonctionnement actuel, sauf modifications des horaires des TAP	Maintien du fonctionnement actuel avec possible modification des horaires du temps de pause méridienne en fonction des horaires du temps scolaire
Temps d'Activités Périscolaires	Maintien du fonctionnement actuel – pour information une trentaine d'associations du territoire interviennent dans le cadre des TAP pour un montant prévisible annuel d'environ 220 000 € (chiffres 2019-2020 sur 21 semaines d'école eau lieu de 36). Adaptations au besoin sur les points à améliorer qui seront recensés (horaires, durée, interventions, ...) Maintien de la gratuité des TAP	Arrêt des TAP
Mercredi	Maintien du fonctionnement avec accueil des enfants le mercredi après-midi en accueil de loisirs (lieu : Exoudun, Lezay, Melle, Celles sur Belle, Brioux-sur-Boutonne, Sauzé-Vaussais et Chef-Boutonne) avec transport payant organisé le mercredi midi de l'école à l'accueil de loisirs. Maintien de la politique tarifaire actuelle des accueils de loisirs du mercredi après-midi.	Ouverture des accueils de loisirs à la journée sur les accueils existants à savoir Exoudun, Lezay, Melle, Celles sur Belle (à l'école), Brioux sur Boutonne (à l'école), Sauzé-Vaussais (à l'école) et Chef- Boutonne (à l'école) Le nombre d'enfants accueillis le mercredi pourrait augmenter nécessitant ainsi un travail en lien avec les directeurs d'école concernés pour disposer de plus d'espaces dans l'école. Possible tarification à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas = > orientation vers un accueil payant le mercredi matin
Impacts potentiels	Pour la communauté de communes : obligation de déclarer après de l'Etat les TAP en tant qu'Accueil de Loisirs sur le Cellois : +40 000 €/an Hétérogénéité des TAP et des horaires : nécessité/volonté d'y travailler pour plus d'équité ?	Economique : - en 2019-2020 : 220 000 € / an d'intervention du monde associatif - en 2019-2020 : 530 heures hebdomadaires d'agents communautaires encadrant les TAP dont 60 % d'heures titularisées et 40 % d'heures complémentaires

11

Concernant l'organisation actuelle des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes : *

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne se prononce pas
L'organisation des conditions d'inscription vous convient	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'accès aux activités (gratuité) vous convient	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La qualité des informations transmises (communication) vous convient	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La variété et et le choix des activités proposées vous convient	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Concernant l'organisation actuelle (4 jours et demi par semaine) des créneaux horaires des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes : *

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne se prononce pas
Les créneaux horaires sont adaptés à la pratique d'activités culturelles, artistiques, sportives ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les créneaux horaires sont équitables sur l'ensemble des écoles du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les créneaux horaires sont adaptés à la prise en compte des besoins des enfants (fatigue, repos, jeu libre)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Concernant les Temps d'Activités Péricolaires (TAP), êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes : *

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne se prononce pas
Les TAP permettent un mélange bénéfique des groupes classes pour participer aux activités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les TAP permettent aux enfants d'exprimer leurs propres choix	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les TAP permettent de développer le vivre ensemble	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les TAP permettent la découverte d'activités nouvelles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

DONNÉES CHRONOBIOLOGIQUES

→ Les recherches scientifiques et médicales montrent clairement [...] qu'au cours des 24 heures, notre vigilance passe par des hauts et des bas.

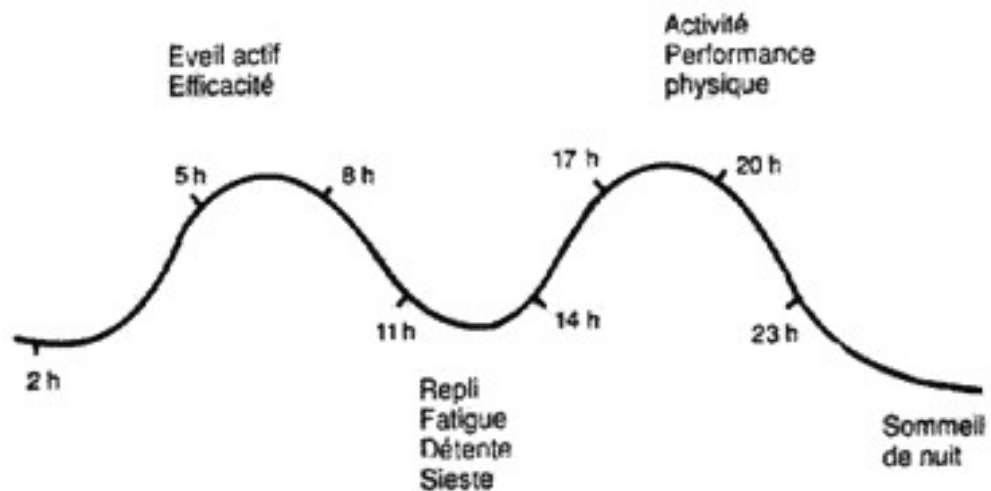
→ Une prise en compte de ces rythmes apparaît essentielle pour organiser la journée des enfants d'une façon plus conforme aux réalités de leur développement.

→ Il est donc nécessaire de prendre en compte la vie globale de l'enfant pendant 24 heures.

→ Schématiquement, ce rythme fondamental est formé de:

- une phase active entre 5 et 8 heures du matin;
- Une baisse ou une chute de la vigilance chez la plupart des enfants le matin vers 9 H ;
- Un temps favorable à des activités utilisant la mémoire à court terme de 10 H 30 environ à 11 H 30 environ (favorable à la plupart des travaux scolaires) ;
- une phase de repli, de fatigue, de faibles performances physiques entre 11 et 14 heures;
- Une propension à la somnolence et à une baisse de la vigilance après le déjeuner. Ce moment ne se prête donc pas aux efforts intellectuels et physiques intenses ;

Heures solaires



Au vu de votre connaissance des enjeux, la future organisation de la semaine scolaire

*

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne se prononce pas
Devrait être maintenue sur un rythme de 4,5 jours (école mercredi matin)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Devrait être maintenue sur un rythme de 4,5 jours (école mercredi matin) avec des aménagements possibles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Devrait être modifiée pour un passage à 4 jours (sans école le mercredi matin)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Devrait être modifiée pour un passage à 4 jours (sans école le mercredi matin) avec des aménagements possibles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

En tant que parents si vous avez opté pour un rythme sur 4 jours sans classe le mercredi matin, vous pensez : *

	Tout à fait d'accord	Plutot d'accord	Plutot pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne se prononce pas
Utiliser le service payant des accueils de loisirs du territoire le mercredi matin (accueil de loisirs de Chef-Boutonne / Sauzé-Vaussais/ Brioux sur Boutonne / Exoudun/ Lezay / Melle / Celles sur Belle / Mougou)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Recourir à une assistante maternelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pouvoir assurer vous-même la garde de votre enfant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pouvoir faire garder votre enfant par un tiers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Laisser votre enfant en autonomie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Inscrire votre enfant à un club sportif, une association culturelle etc ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Concernant l'organisation de la semaine scolaire sur 4,5 jours êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes *

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne se prononce pas
L'organisation à 4,5 jours permet d'accéder à un mode d'accueil éducatif gratuit (TAP)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation à 4,5 jours permet de découvrir des activités proposées par les associations du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation à 4,5 jours permet de découvrir des activités proposées par les agents de la collectivité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Toujours concernant l'organisation de la semaine scolaire sur 4,5 jours êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes *

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne se prononce pas
L'organisation à 4,5 jours facilite la complémentarité du temps scolaire et des temps périscolaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation à 4,5 jours favorise les relations entre enfants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation à 4,5 jours favorise les relations entre les professionnels et les enfants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation à 4,5 jours permet l'ouverture sur les activités culturelles, sportives, artistiques ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation à 4,5 jours réduit la fatigue des enfants d'âge maternel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation à 4,5 jours réduit la fatigue des enfants d'âge élémentaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si l'organisation de la semaine scolaire était sur 4 jours, cela *

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne se prononce pas
Permettrait à l'enfant de se lever selon son rythme naturel le mercredi matin	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
N'aurait aucun impact sur le rythme hebdomadaire de l'enfant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Permettrait de diminuer la fatigue de l'enfant en fin de semaine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Allègerait l'emploi du temps hebdomadaire de l'enfant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Expression libre

19

Vous pouvez, si vous le souhaitez, nous faire part ci-après, de toutes remarques ou suggestions concernant la thématique des rythmes de l'enfant :



Nous vous remercions pour votre participation

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.

 Microsoft Forms